

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil seize et le quatorze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur JACQUET Jean-Luc, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ALMODOVAR Eric, ARNAUD Catherine, BELHACHEMI Christine, BERNARD Pierre-Yves, BERTHAUD Nadège, DUBOIS Sandrine, DUC Catherine, JACQUET Jean-Luc, PELUS Stéphanie, RAVET Jean-François, SIMONIN Yannick, VIVIER Corinne

Etaient excusées : GADIOLLET Virginie, PILLON Yannick,

Nombre de membres : En exercice : 14, Présents : 12 Votants : 12

Date de la convocation : 9 décembre 2016

Madame Stéphanie PELUS est nommée secrétaire de séance

1. Signature de la convention entre la commune et le département pour la réalisation d'un cheminement piéton entre le centre bourg et le quartier de la chapelle

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du cheminement piéton reliant le centre-bourg au quartier de la chapelle, le long de la route départementale n°92, il convient de valider le lancement de l'étude de ce projet et d'autoriser le maire à signer une convention avec le département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le lancement de l'étude du projet de cheminement piéton reliant le centre-bourg au quartier de la chapelle

AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Département

2. Rétablissement du montant des indemnités du Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis le 1^{er} janvier 2016, les maires des communes de moins de 1 000 habitants devaient percevoir la totalité de leurs indemnités de fonction sans dérogation possible. Ainsi, Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a reversé, chaque trimestre, le surplus d'indemnités perçues.

Cependant, la loi n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 revient sur cette obligation faite au maire de percevoir la totalité de leurs indemnités de fonction. Ainsi, le Maire peut, de nouveau, proposer au conseil municipal de voter une indemnité inférieure au barème maximal.

Le barème maximal est de 31% de l'indice 1015 de la fonction publique territoriale soit 1 185.53 euros brut par mois. Monsieur le Maire propose de rétablir le montant de son indemnité à 20% du barème maximal soit 764.86 euros brut par mois, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Sur proposition du Maire, il est proposé de fixer le taux des indemnités de la façon suivante :

Indemnités de fonction au Maire : 20% de l'indice 1015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le montant de l'indemnité proposé par Monsieur le Maire

3. Comptes rendus des réunions

- *Plan de désherbage (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)*

Une restitution du plan de désherbage pour les élus du Conseil municipal est prévue le 11 janvier 2017.

- **Commission scolaire** (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

Madame DUBOIS établit un bilan des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Le bilan est très positif pour cette 2^e période malgré les travaux de rénovation de la salle de motricité qui ont obligé le transfert d'une activité dans la bibliothèque.

Aussi, face au nombre important d'enfants en classe de maternelles (32), il a été demandé à la directrice à ce que l'ATSEM qui intervient en primaire, soit présente en maternelles durant 2h et en primaire durant 1h, chaque jour au lieu d'1h30.

- **Commission cimetière** (*Rapporteur : Sandrine DUBOIS*)

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon touchant à sa fin (mars 2017), Madame DUBOIS prévoira une réunion début janvier afin d'en établir un bilan.

- **Assemblée générale de la CUMA** (*Rapporteur : Jean-François RAVET*)

Monsieur RAVET a participé à l'assemblée générale de la CUMA de Saint-Martin-le-Châtel.

Son nouveau président est Monsieur Nicolas FARGEOT qui remplace Monsieur Bernard GIRAUDET. Cette réunion fut la première AG depuis une vingtaine d'année. Elle a permis de proposer de nouvelles idées comme la rédaction d'un règlement, le recensement du matériel et le recalcul des parts de chacun.

- **Comité communal d'action sociale** (*Rapporteur : Catherine DUC*)

Madame DUC informe le conseil municipal que, comme chaque année, les colis de Noël seront distribués aux personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent et qui n'ont pu participer au repas du CCAS. Cette année, 82 personnes ont plus de 70 ans et 21 colis seront distribués par les membres du CCAS.

- **Commission bâtiment** (*Rapporteur : Yannick SIMONIN*)

Monsieur SIMONIN informe le conseil qu'une commission bâtiment a été réunie juste avant le conseil municipal afin de faire le point sur les travaux et de choisir les peintures.

Le système de ventilation a été installé et le carreleur doit intervenir la semaine du 19 décembre.

Par ailleurs, la commission a statué sur l'opportunité d'installer ou non ou une cloison amovible pour séparer la pièce. Après avoir échangé sur toutes les utilisations possibles de la salle, la commission bâtiment propose de ne pas installer de cloison amovible mais propose d'acheter des panneaux qui seront installés en cas d'utilisation d'une partie de la salle.

Monsieur SIMONIN informe le conseil que pour ce projet, la commune bénéficie d'un taux de subvention de 60%.

4. Questions diverses

- **Balade thermo** (*Rapporteur : Catherine DUC*)

Madame DUC informe le conseil municipal que l'association Hélianthe a proposé à la commune l'organisation d'une balade thermographique avec les habitants d'un quartier afin de les sensibiliser sur les déperditions de chaleur de leurs habitations.

Hélianthe préconise que la balade soit organisée entre novembre et avril, en fin ou début de journée, dans un quartier comptant environ 20 à 30 maisons des années 70/80. La promenade dure environ 1 à 2h et est suivie d'une présentation en salle d'environ 20 minutes.

Il est proposé d'organiser cette balade au mois de février avant les vacances d'hiver dans le quartier de Curlin-Balmont. Un courrier sera envoyé aux habitants pour les en informer et leur proposer de participer.

- **Réunion de bienvenue pour les nouveaux habitants** (*Rapporteur : Catherine DUC*)

Madame DUC informe le conseil municipal que la dernière réunion « Nouveaux habitants » remonte à quelques années et propose qu'une nouvelle soit organisée.

Le mois de juin 2017 est retenu pour son organisation. La commission communication sera sollicitée pour travailler sur ce projet.

- **Etude d'urbanisme** (Rapporteur : Yannick SIMONIN)

La prochaine commission urbanisme aura lieu en Janvier et à cette occasion les nouvelles esquisses seront présentées.

- **Vœux du Maire** (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à 11h à la salle des fêtes.

- **Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse** (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Au 1^{er} janvier 2017, l'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse sera née. Son président sera élu lors d'une réunion du conseil d'agglomération qui aura lieu le 5 janvier à Ainterexpo.

La dernière réunion du conseil communautaire de la communauté de communes de Montrevel-en-Bresse aura lieu le 20 décembre à 18h dans les nouveaux locaux de la communauté de communes et de la mairie de Montrevel-en-Bresse.

- **Société Protectrice des Animaux** (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un courrier de la Société Protectrice des Animaux a été reçu en mairie et les informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, la SPA de Dompierre-sur-Veyle fermera ses portes et ne sera plus en mesure d'assurer une mission de fourrière pour les communes alentour.

Ainsi, un nouveau prestataire devra être choisi. La SPA propose de donner les coordonnées d'autres organismes de fourrière.

- **Demande de stage** (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Charline BAPTISTE, étudiante en Master enseignement, prépare en parallèle de ses études un CAP petite enfance et souhaiterait pour valider sa formation réaliser un stage au sein de l'école de Saint-Martin-le-Châtel. Son stage se déroulera durant 8 semaines à partir du mois de janvier 2017. Elle sera présente en classe mais également en TAP et à la garderie.

- **Journée de promotion de l'agriculture locale** (Rapporteur : Stéphanie PELUS)

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Stéphanie PELUS. Madame PELUS rappelle au conseil municipal que le vendredi 18 novembre 2016 a eu lieu, à l'école de Saint-Martin-Le-Châtel, une journée de promotion de l'agriculture locale autour du thème du poulet de Bresse. Le matin, une agricultrice de Béréziat est intervenue dans les trois classes et a proposé une intervention ludique autour du poulet de Bresse et son élevage. Le menu du repas du midi à la cantine proposait du poulet de Bresse. A la sortie de l'école, une intervenante de l'AFOCG de l'Ain et Madame PELUS ont tenu un atelier de découverte, de dégustation et de jeux pour les parents et les enfants autour des produits locaux et de saison.

La journée fut très appréciée par les enfants.

- **Bouilleur de cru** (Rapporteur : Jean-Luc JACQUET)

Monsieur le Maire informe le conseil que, comme chaque année, Monsieur SOURD, bouilleur de cru est stationné à l'aire de loisirs pour plusieurs jours.

- **Marches de la mairie** (Rapporteur : Sandrine DUBOIS)

Madame Sandrine DUBOIS informe le conseil que les marches de la mairie sont très glissantes, notamment la plus haute et, pour certaines, ne permettent pas l'évacuation des eaux de pluie.

Il est proposé d'appliquer une résine avec du sable afin de le rendre antidérapant.

AINSI FAIT ET DELIBERE À SAINT-MARTIN-LE-CHÂTEL LE 14 DECEMBRE 2016

Compte rendu affiché le 21 décembre 2016

Compte-rendu retiré le

Signatures des conseillers municipaux présents lors de la séance :

Eric ALMODOVAR		Virginie GADIOLLET	Excusée
Catherine ARNAUD		Jean-Luc JACQUET	
Christine BELHACHEMI		Stéphanie PELUS	
Pierre-Yves BERNARD		Yannick PILLON	Absent
Nadège BERTHAUD		Jean-François RAVET	
Sandrine DUBOIS		Yannick SIMONIN	
Catherine DUC		Corinne VIVIER	